

JOURNÉES D'INFORMATION TECHNIQUE 2021 – 3 dates au choix**Sujet****ACCORDS DE LIBRE-ECHANGE ET BONNES PRATIQUES EN
MATIERE D'ORIGINE PREFERENTIELLE**

- Lundi 15 novembre 2021**, 33 place de la Comédie à **LONS LE SAUNIER**
- Mardi 16 novembre 2021**, 46 avenue Villarceau à **BESANCON**
- Mercredi 17 novembre 2021**, 1 rue du Docteur Fréry à **BELFORT**

Horaires :
de 9 h 00
à 17 h 00

Programme**9 h 00 ACCUEIL****Introduction**

- ▲ L'importance des accords de libre-échange dans le commerce international actuel
- ▲ Outils de développement stratégique à l'international : passage d'une politique d'accords commerciaux simples à des accords de partenariat globaux (commerce et investissement)
- ▲ Outils privilégiés de développement de chaînes d'approvisionnement
- ▲ Evaluer les bénéfices d'un accord en croisant les aspects juridiques, fiscaux et logistiques : modélisation des coûts
- ▲ Focus sur quatre accords modernes : UE-Vietnam / Révision de la convention Euromed / RCEP / ZLECA

1 – Dominante douanière des accords de libre-échange : l'origine préférentielle

- ▲ Les conditions d'octroi de l'origine préférentielle au regard :
 - Du processus de production et des lieux de fabrication
 - Des souplesses des accords : tolérances, cumuls, règles de transport et ristournes
 - Des difficultés d'application des accords et primauté des législations nationales « contraires » exemple de la zone UEMOA ainsi que les écueils à éviter (zone franche, flux cross-trade)
- ▲ La sécurisation de l'origine préférentielle : le recours aux renseignements préalables contraignants
 - Conditions d'octroi et bénéfices
 - Limitation des délivrances en fonction du flux considéré et reconnaissance des pays tiers
- ▲ La certification de l'origine préférentielle : auto certification et certificats délivrés par une autorité
 - Statut d'exportateur agréé, d'exportateur enregistré et suivi de ces statuts
 - Conditions restrictives imposées par certains pays aux exportateurs (ex : Cote d'Ivoire UEMOA)
- ▲ Le marquage de l'origine : comment concilier origine préférentielle et valorisation du made in ?
 - Pays d'importation requérant le made in
 - Gérer les règles du made in

2 – La maîtrise des risques de contentieux résultant d'infractions liées à l'origine

- ▲ Le contrôle des déclarations d'origine à destination et déroulement d'une procédure
- ▲ Comment gérer un litige douanier ?
- ▲ Qualification des infractions liées à l'origine et risque en terme de pénalités

17 h 00 CLOTURE

JOURNÉES D'INFORMATION TECHNIQUE 2021 – 3 dates au choix

Sujet

**ACCORDS DE LIBRE-ECHANGE ET BONNES PRATIQUES EN
MATIERE D'ORIGINE PREFERENTIELLE**

Bulletin d'inscription

Nom : _____ Prénom : _____

Fonction : _____

Entreprise : _____

Téléphone : _____ E-mail : _____

Lundi 15 novembre 2021, 33 place de la Comédie à **LONS LE SAUNIER**

Mardi 16 novembre 2021, 46 avenue Villarceau à **BESANCON**

Mercredi 17 novembre 2021, 1 rue du Docteur Fréry à **BELFORT**

} **Horaires :**
de 9 h 00
à 17 h 00

assistera

n'assistera pas

déjeunera

ne déjeunera pas



Inscription : **290 € HT** (soit 348 € TTC) par personne

315 € HT (soit 378 € TTC) par personne, déjeuner inclus

Une facture vous sera adressée ultérieurement.

Merci de ne pas envoyer de chèque à l'inscription.

Toute inscription non annulée dans les 72 h précédant la réunion sera facturée

Date, Signature et Cachet

A nous retourner par e-mail **avant le 20/10/2021**

Contact : Marielle PERRIN – Tél. 03 84 96 71 07 – E-mail : m.perrin@bourgognefranchecomte.cci.fr

PROTECTION DES DONNEES PERSONELLES :

Vous êtes informé(e)s de la collecte de données à caractère personnel par la CCI de BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, représentée par son Président M. Rémy LAURENT

Le traitement de ces données a pour finalités :

- 1° finalité : Inscription à la journée d'information technique «Accords de libre-échange et bonnes pratiques en matière d'origine préférentielle»
- 2° finalité : Insertion des données personnelles dans la GRC de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

Ce traitement est fondé juridiquement sur l'art. 6 du Règlement Général sur la Protection des Données UE/2016/679, Par. 1, point b) : exécution d'un contrat.

Les destinataires de ces données à caractère personnel sont les collaborateurs du service CCI INTERNATIONAL de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, ainsi que les collaborateurs des membres de la TEAM FRANCE EXPORT

Ces données font l'objet d'une mise à jour annuelle.

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement ou d'opposition et de portabilité de vos données, que vous pouvez exercer auprès de la CCI BOURGOGNE FRANCHE-COMTE, à l'adresse : 2 avenue de Marbotte, 21000 Dijon ou par courriel : RGPD@bfc.cci.fr.

Vous disposez également d'un droit de réclamation auprès de la CNIL, 3 place Fontenoy – TSA 80715 – 75334 PARIS CEDEX 07.